



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

Aviva Performance Diversifié

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2021

1. Informations concernant les placements et la gestion	3
2. Rapport d'activité.....	8
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	15
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	17
5. Comptes annuels	21
5.1 Bilan.....	22
5.2 Hors-bilan	24
5.3 Compte de résultat.....	25
5.4 Annexes.....	26
6. Inventaire.....	37

Société de gestion	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	KPMG SA Représenté par Madame Isabelle GOALEC Tour Egho - 2, avenue Gambetta - CS 60055 - 92066 Paris La Défense Cedex
Commercialisateurs	ABEILLE ASSET MANAGEMENT ABEILLE VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables : capitalisation pure.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : Le FCP est un OPCVM d'OPCVM ayant pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, un investissement diversifié sur les marchés actions et obligataires de toutes zones géographiques, en se comparant à l'indice composite : 50% CAC All-Tradable + 17,5% JPM EMU + 15% EURO STOXX 50 + 12,5% Bloomberg Barclays Capital Gloabl Aggregate + 5% Bloomberg Barclays Capital Global Aggregate Credit.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant :

- o 50% CAC All-Tradable®, indice actions représentatif de la performance des 250 premières valeurs de la bourse de Paris, libellé en euro. Il est calculé dividendes réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Euronext,
- o 17.5% JPM EMU, indice obligataire représentatif des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société JP Morgan [
- o 15% EURO STOXX® 50, indice actions représentatif de la performance des 50 plus grosses entreprises de la zone Euro, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement dividendes réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Stoxx Limited,
- o 12.5% Bloomberg Barclays Capital Global Aggregate Credit, indice obligataire représentatif des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « investissement », libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Bloomberg Barclays Capital,
- o 5% Bloomberg Barclays Capital Global High Yield, indice obligataire représentatif des emprunts d'émetteurs privés de la catégorie « haut rendement », libellé en euro. Il est calculé quotidiennement coupons réinvestis sur la base des cours de clôture et publié par la société Bloomberg Barclays Capital.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs composant le portefeuille.

Afin d'optimiser le profil risque / rentabilité du FCP, l'allocation sera gérée activement entre les différentes classes d'actifs représentées dans le FCP en tenant régulièrement compte de la volatilité des marchés et à travers l'intervention sur des OPC dont l'objectif est de répliquer l'évolution d'indices de volatilité. Cette gestion active vise à limiter les pertes en capital et en rendement sans pour autant qu'une garantie ou protection ne soit mise en œuvre.

Le fonds pourra être investi entre 0% et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC. Ces OPC pourront mettre en œuvre une stratégie d'investissement axée sur toute classe d'actifs, et notamment des indices.

A travers son investissement dans ces OPC, le FCP sera exposé aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de société ainsi qu'aux titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes notations dont des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB-référence Standard & Poor's ou équivalent)

Les OPC seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Les OPC sélectionnés par la gestion pourront intervenir indifféremment sur des valeurs issues d'émetteurs ou de marchés situés en France, en Europe, dans les pays de l'OCDE ou encore dans les pays émergents. Ces valeurs seront issues indifféremment du secteur public ou privé et, pourront relever de toutes capitalisations en ce qui concerne les actions et de toutes notations en ce qui concerne les titres de créance.

Le fonds pourra par ailleurs être investi en instruments dérivés, qui seront utilisés comme instruments de gestion à part entière. Les dérivés sont utilisés dans un but d'arbitrage, d'exposition ou encore de couverture.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Les titres détenus indirectement seront libellés en euro mais peuvent être libellés en autres devises, dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP sera exposé au risque de change dans la limite de 30% de l'actif net.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP n'aura pas directement recours à cette classe d'actifs.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP n'aura pas directement recours à cette classe d'actifs

=> Actions et parts d'OPC

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financiers

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

A titre indicatif, les parts ou actions d'OPC Actions représenteront généralement (allocation cible) 70% de l'actif net ; les parts ou actions d'OPC Obligations représenteront généralement (allocation cible) entre 30% de l'actif net Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés

- Organisés
- De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
 - Arbitrage
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Caps/Floors :
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc.
 - Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier maximum autorisé et recherché.

Les instruments intégrant des dérivés

Le fonds pourra détenir les titres intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Le FCP ne réalisera aucune opération d'acquisition et de cession temporaire d'instruments financiers.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé de calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans

le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par l'équipe de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient par le biais d'un OPCVM sous-jacent, une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPCVM susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé de manière indirecte baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les OPCVM sous-jacents détenus par le FCP peuvent être investis sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le portefeuille est exposé de manière indirecte aux marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé de manière accessoire à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut être exposé par le biais des OPC à des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé de à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs, destiné plus particulièrement aux entités du groupe Abeille Assurances.

Ce FCP s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié entre les deux classes d'actifs tout en acceptant une réduction de la sensibilité du FCP par rapport à l'évolution de ces marchés.

Durée minimum de placement recommandée : supérieure à trois ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation propre à chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son bilan, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de : Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com
- Date d'agrément par l'AMF : 23 mars 2012.
- Date de création du Fonds : 22 mai 2012.

rapport d'activité

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de Covid 19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipée initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître de 5,6% en 2021 puis de 4,5% en 2022, selon les dernières Perspectives économiques de l'OCDE (décembre 2021).

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors des mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, les mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Selon l'OCDE, les tensions sur l'offre devraient reculer à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire, de la stabilisation de la demande et du retour au travail d'un nombre croissant de personnes. L'inflation devrait atteindre un pic fin 2021-début 2022 avant de refluer progressivement.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 5,6% en 2021 puis de 3,7% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et l'annonce d'un plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques devraient progressivement venir en appui. Baptisé « Build Back Better » (« reconstruire mieux »), le plan du Président Biden prévoit notamment de faire baisser le coût de la garde d'enfants et des médicaments, des crédits d'impôts pour les foyers américains et des investissements conséquents pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais son vote rencontre des obstacles importants. La reprise économique, dont le rythme a ralenti au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 6,8% sur un an en novembre 2021, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié par le département du Travail, soit son plus haut niveau depuis 1982.

Après une récession historique de -6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais son rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4ème trimestre 2020 et au 1er trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance a rebondi plus nettement au deuxième trimestre 2021 dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en plus de la politique toujours accommodante de la Banque centrale européenne (BCE). L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone euro de 5,2% en 2021 puis de 4,3% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel record de 4,9% en novembre, d'après Eurostat.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid 19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 1,8% en 2021 puis de 3,4% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB japonais s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à 8,1% en 2021 et à 5,1% en 2022 après une croissance de 2,3% en 2020, positive malgré la crise sanitaire contrairement à la plupart des autres zones. Même si l'épidémie de Covid19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour

contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en main de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures a également constitué un fort soutien aux marchés financiers.

Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, et en Europe, l'attention s'est de plus en plus portée sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Si les banquiers centraux ont longtemps maintenu un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes, soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé, ils ont tout de même dû intégrer ce phénomène préoccupant. La gestion de la politique monétaire se fait en effet plus complexe dans un contexte de croissance plus modérée et d'inflation qui reste élevée plus longtemps que prévu. Les Banques centrales ont donc dû entamer la première étape de la normalisation de la politique monétaire avec la réduction des programmes d'achats quantitatifs (le « tapering »).

La Réserve fédérale américaine (Fed) a été la première grande banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie et à l'incapacité de l'offre de faire face à une forte demande, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été clair lors la réunion du FOMC (Federal Open Market Committee) de septembre 2021. La Fed a démarré le « tapering » en novembre 2021 et le conclura au printemps 2022. Elle a aussi annoncé mi-décembre l'accélération du « tapering » et ouvert la voie à des hausses de ses taux d'ici la fin 2022.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre 2020 pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et a été prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE arrêtera le programme d'achats d'urgence en mars 2022, mais elle incrémentera temporairement les achats de son programme en cours (asset purchase program, APP) de 90 milliards d'euros supplémentaires entre avril et septembre. A partir du dernier trimestre, l'APP continuera au rythme actuel de 20 milliards d'euros d'achats par mois. La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

Si dans les plus petits pays comme la Nouvelle-Zélande ou la Norvège, les hausses des taux ont déjà commencé, d'autres Banques centrales se sont montrées plus patientes. Le cycle de resserrement monétaire se fera ainsi à des vitesses différentes entre les grandes Banques centrales.

LES MARCHÉS DE TAUX

L'inflation a été une thématique prépondérante en 2021 avec la réouverture graduelle des économies, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la hausse des prix de l'énergie (pétrole, gaz). Dans ce contexte, les Banques centrales des pays développés ont commencé à diminuer le soutien exceptionnel mis en place pour contrer les effets de la crise sanitaire, tandis que des pressions inflationnistes ont émergé au cours de l'année au niveau mondial. Les anticipations d'inflation ont ainsi largement progressé, tandis que les taux réels des dettes d'Etats ont majoritairement baissé grâce à la présence toujours importante des Banques centrales.

Les taux souverains¹

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes Banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à août 2020, les taux des emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. Aux États-Unis, l'inflation a atteint 6,8% sur un an en novembre 2021, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié par le département du Travail, soit son plus haut niveau depuis 1982. En zone euro, les prix ont grimpé de 4,9% en glissement annuel en novembre d'après Eurostat, un record. Ces poussées inflationnistes ont renforcé les anticipations des investisseurs d'un resserrement plus rapide que prévu des politiques monétaires des banques centrales. La Réserve fédérale a d'ailleurs annoncé mi-décembre l'accélération du « tapering » (la fin progressive des programmes d'achats d'actifs) et ouvert la voie à des hausses de ses taux d'ici la fin 2022. En revanche, la Banque centrale européenne a promis de prolonger encore un certain temps son important soutien à la croissance.

C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements en 2021. Après un été plus calme, le marché obligataire américain a ainsi connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » en fin d'année. Le rendement des Bons du Trésor américains a terminé l'année à 1,51%, en hausse de près de 60 points de base en un an.

En zone euro, les rendements sont aussi remontés mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens qui ont toutefois été agités.

Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période plus de 38 points de base à -0,19% fin décembre après un plus haut en octobre proche de zéro. En France, le rendement de l'OAT 10 ans, qui avait commencé l'année en territoire négatif, a pris en un an plus de 55 points de base à 0,19%, à l'issue d'une année en dents de scie marquée par des pics en mai et en octobre. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a gagné 63 points de base sur un an à 1,17% à la fin d'un exercice marqué par des variations importantes.

Le crédit

L'année 2021 a été marquée par une performance négative du marché du crédit Investment Grade², malgré un léger resserrement des « spreads » sur la période. En effet, le marché du crédit a été très dépendant des mouvements de taux. Ceux-ci ayant globalement augmenté en 2021, la contribution des taux a affecté la performance et n'a pas été compensée par le resserrement des « spreads » déjà très bas. Après plusieurs années de performances positives liées à une baisse progressive des taux et des « spreads » de crédit (et ce malgré l'épisode très agité de la crise sanitaire de 2020), ce marché avait probablement atteint des valorisations trop élevées fin 2020.

Le marché des obligations d'entreprises Haut rendement² (entreprises de qualité de crédit inférieure à l'Investment Grade, High Yield) a mieux résisté. En effet, il est moins sensible aux mouvements de taux mais plus sensible à la dégradation ou à l'amélioration de la qualité de crédit des entreprises. Or, en 2021, les fondamentaux de crédit se sont globalement appréciés et les taux de défaut sont restés à des niveaux historiquement faibles.

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a ainsi perdu 0,97% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 4,21%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment High yield² des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché.

Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment High yield et les « obligations vertes ».

¹ Source Bloomberg au 31/12/2021

² Les obligations spéculatives à « Haut rendement », ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés.

LES MARCHÉS ACTIONS

En 2021, les grandes places boursières, à l'exception de l'Asie, ont enregistré de belles performances. Sur douze mois, l'indice MSCI World net en euro a progressé de plus de 30% (avec dividendes).

Les actions ont continué à être portées par les flux de liquidités déversés par les banques centrales, les plans de relance budgétaires, notamment aux Etats-Unis, la réouverture des économies, le déploiement des campagnes de vaccination ainsi que par les bons résultats des entreprises et les perspectives encourageantes de leurs dirigeants.

Les inquiétudes sur l'inflation, les interrogations sur le rythme de normalisation des politiques monétaires, la propagation rapide du variant Delta puis du variant Omicron, le ralentissement de la croissance chinoise et le tour de vis réglementaire du gouvernement de Xi-Jiping, les inquiétudes suscitées par le risque de faillite du géant chinois de l'immobilier Evergrande ont ponctuellement provoqué des périodes de prises de bénéfices.

Les marchés ont ainsi continué à faire le pari de la normalisation et de la réouverture des économies. Une normalisation qui s'est aussi exprimée au niveau des valorisations. Les marchés actions sont en effet loin d'avoir progressé dans la même proportion que le rebond spectaculaire des résultats des entreprises, dégonflant ainsi la prime de multiple qui apparaissait en début d'année. En revanche, l'année 2021 n'a toujours pas permis de gommer les écarts de multiples qui continuent à perdurer entre d'un côté les sociétés à forte visibilité, toujours très chèrement valorisées, et les titres financiers et cycliques, toujours proches de leurs plus bas.

« Bottlenecks » : ce terme a rythmé l'ensemble de l'année. Anglicisme signifiant « goulots d'étranglement », il a été sur les lèvres de toutes les communautés de chefs d'entreprises et d'investisseurs. La vitesse de rebond des économies au sortir des confinements, couplée à la poursuite de contraintes sur certains appareils productifs (semiconducteurs, produits de base, transport), comme la difficulté de certains corps de métiers à embaucher a engendré de gigantesques pénuries, face à une demande particulièrement vigoureuse. La contrainte d'offre a propulsé bon nombre de biens intermédiaires à des niveaux de prix historiques. Et la capacité des entreprises à passer ces hausses de prix aux clients finaux est devenue clé dans l'analyse des investisseurs. Le fameux « pricing power » des entreprises est devenu le point central d'attention au cours de l'exercice. Et il faut bien reconnaître que les efforts des entreprises à maintenir les marges ont été couronnés de succès. Peu d'industries, mises à part certaines sociétés de l'agroalimentaire, ont indiqué être prudentes quant à leur capacité à repasser rapidement l'inflation des coûts de production dans leurs prix de vente. Les contraintes sur l'offre ont rendu l'exercice plus aisé, la demande se situant toujours à des niveaux élevés.

Si le marché actions américain mène la danse, le marché européen tire bien son épingle du jeu, grâce au beau parcours des sociétés cycliques (banques, auto, médias) mais aussi grâce aux valeurs de croissance (technologie, consommation discrétionnaire). Le marché japonais quant à lui affiche une progression un peu moins soutenue tandis que les marchés émergents ferment la course, pénalisés par une performance chinoise négative, sur fond d'interrogations sur la dynamique de croissance.

Aux Etats-Unis, les principaux indices ont clôturé le mois de décembre proches de leurs plus hauts. En 2021, le S&P 500 a gagné plus de 28% (dividendes réinvestis). Wall Street a été soutenu par la robuste reprise économique stimulée par les mesures exceptionnelles de soutien budgétaire et monétaire et le net rebond des bénéfices des entreprises. Le secteur technologique ressort comme l'un des grands gagnants de la pandémie, ses services permettant de s'adapter aux confinements.

En Europe, les marchés ont fini l'année sur une note très positive et confirmé des progressions à deux chiffres en 2021. La Bourse de Paris a franchi fin décembre un nouveau sommet au-dessus des 7000 points, et battu ses homologues de Londres, Francfort ou Milan. Le CAC 40, en hausse de plus de 31% (avec dividendes) sur l'exercice, a profité du retour des investisseurs particuliers en Bourse, de la santé éclatante des valeurs du luxe et de l'engouement suscité par les valeurs technologiques. Avec une hausse de plus de 23% de l'indice EuroStoxx 50 (avec dividendes), les marchés actions européens ont également pu compter sur le retour au premier plan des valeurs cycliques et du secteur bancaire. Le secteur pétrolier a enfin profité du rebond des cours du brut.

Les actions émergentes font exception avec une baisse de près de 9% de l'indice MSCI Far East ex Japan (avec dividendes) et une hausse modérée de moins de 5% de l'indice MSCI EM (Emerging Markets - avec dividendes). Elles avaient pourtant débuté l'année sur une note positive, mais la tendance s'est sensiblement inversée au fur et à mesure que des signes d'inquiétudes s'accumulaient. Parmi eux, on peut citer le ralentissement de la croissance chinoise, le risque de faillite d'Evergrande dans l'immobilier et les pressions politiques et réglementaires imposées par Pékin aux grands groupes ainsi que le changement de cap de la politique monétaire aux Etats-Unis qui, combiné à des pressions inflationnistes, va mettre sous pression les politiques monétaires des Banques centrales des pays émergents.

LA POLITIQUE DE GESTION

Sur le premier trimestre 2021, tout en maintenant la surpondération actions, nous avons soldé notre position de surperformance sur les actions émergentes, du fait d'incertitudes plus fortes sur cette zone. Après le resserrement des spreads, nous soldons nos

positions sur le crédit haut rendement et remettons une position au resserrement des spreads italiens. La sensibilité obligataire a été réduite compte tenu de la remontée de nos anticipations d'inflation dues à la réouverture des économies, notamment en vendant des taux australiens. Autour de la thématique liée à la reflation, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur le secteur de l'énergie européenne et des positions devises en CAD/AUD et NOK/SEK.

Au cours du deuxième trimestre, nous sommes revenus en ligne avec l'indice concernant l'exposition actions, après leur forte progression depuis le début de l'année et la forte tension obligataire. Pour réduire les risques du portefeuille, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur les actions européennes de qualité. Nous avons par ailleurs soldé notre position en CAD/AUD, que nous avons remplacée par une position longue NZD contre CHF du fait d'anticipations à la hausse des taux en Nouvelle Zélande. Nous avons maintenu la sous-sensibilité obligataire et mis en place des stratégies de pentification sur la partie longue de la courbe européenne, et une position à l'écartement des taux entre les USA et la Zone Euro.

Sur le troisième trimestre, nous avons de nouveau surpondéré les actions, soldé notre position en devises NZD/CHF et réduit notre position sur les actions de qualité. En septembre, alors que la thématique de reflation revenait en force, nous avons réduit notre sous-sensibilité obligataire ainsi que la position relative sur l'énergie de même que la position au resserrement du spread italien. La Chine subissant un ralentissement de son économie, handicapée notamment par les faillites de certains acteurs de l'immobilier, dans l'anticipation de mesures d'assouplissement nous initions une position en obligations souveraines chinoises face à des obligations européennes.

Au dernier trimestre, nous avons réduit notre risque actions en début de période, et clôturé la protection mise en place au trimestre précédent, après la correction de fin novembre, due à l'apparition du variant omicron. Nous avons par ailleurs initié une nouvelle protection courant jusqu'en mars 2022. Nous avons également renforcé notre position sur les obligations chinoises et progressivement clôturé notre position relative sur le secteur de l'énergie, tout comme notre position au resserrement des spreads italiens, position de portage moins pertinente dans un contexte de remontée des taux. Pour cette même raison, nous avons débouclé la position en valeur relative sur les actions de qualité et pris des bénéfices sur nos positions de sous-sensibilité obligataire. Sur les devises, nous avons initié une nouvelle position, acheteuse de AUD et vendeuse de NZD pour tirer profit de la différence d'anticipations des banques centrales de ces pays. Nous avons clôturé la position vendeuse sur le SEK, mais conservé notre position sur le NOK. En fin de trimestre, nous avons remis du risque actions sur les Etats-Unis, renforçant ainsi notre sur-exposition.

Sur la période, la performance du FCP a été de 14,54% contre 0,17% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	7 360 015,77	8 240 477,37
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	5 377 063,02	5 712 477,58
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	4 598 350,96	6 132 379,36
AMUNDI INDEX SOLUTIONS MSCI EUROPE ETF	3 997 608,99	4 256 677,30
AVIVA OBLIRÉA	5 349 188,28	-
LYXOR CAC 40 DR UCITS ETF FCP	2 205 830,80	2 561 023,50
AVIVA INVESTORS CLIMATE TRANSITION EUROPEAN EQUITY FUND	3 600 087,83	422 537,82
AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	726 086,80	3 178 463,53
AVIVA INVESTORS ACTIONS EURO IC	-	3 764 612,33
AVIVA FRANCE OPPORTUNITES	1 071 494,46	2 043 123,12

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Abeille Asset Management via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Abeille Asset Management a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations. Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site www.avivainvestors.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestorsfrance.fr

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 152%.

Levier net : 150%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

SFDR

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIÉ n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIÉ ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	43 962 792,65
- Change à terme :	10 661 023,82
- Future :	32 718 360,24
- Options :	583 408,60
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIE

14, rue Roquépine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour ECHO
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Fonds Commun de Placement
AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIÉ
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Fonds Commun de Placement
AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIÉ
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 06/05/2022 09:17:51



Séverine Ernest
Associée

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	76 050 650,53	71 620 403,44
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	75 798 666,49	71 569 687,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	251 984,04	50 716,01
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	11 000 262,05	5 965 625,59
Opérations de change à terme de devises	10 681 449,12	4 606 212,09
Autres	318 812,93	1 359 413,50
Comptes financiers	1 319 734,75	210 376,25
Liquidités	1 319 734,75	210 376,25
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	88 370 647,33	77 796 405,28

BILAN passif

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	72 772 683,14	69 685 092,76
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 648 940,74	2 712 382,78
• Résultat de l'exercice	-63 483,66	-66 592,70
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	77 358 140,22	72 330 882,84
Instruments financiers	241 331,48	50 715,64
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	241 331,48	50 715,64
Autres opérations	-	-
Dettes	10 771 175,63	5 299 784,74
Opérations de change à terme de devises	10 747 790,98	4 608 654,23
Autres	23 384,65	691 130,51
Comptes financiers	-	115 022,06
Concours bancaires courants	-	115 022,06
Emprunts	-	-
Total du passif	88 370 647,33	77 796 405,28

HORS-bilan

31.12.2021

31.12.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	32 718 360,23	11 928 351,51
- Marché à terme conditionnel (Options)	583 408,60	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2,69	575,31
• Produits sur actions et valeurs assimilées	192 348,96	95 529,70
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	11 590,99	97 499,26
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	203 942,64	193 604,27
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-9 405,26	-15 294,09
• Autres charges financières	-512,51	-567,05
Total (II)	-9 917,77	-15 861,14
Résultat sur opérations financières (I - II)	194 024,87	177 743,13
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-261 701,99	-253 797,12
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-67 677,12	-76 053,99
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 193,46	9 461,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-63 483,66	-66 592,70

règles & méthodescomptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant. Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

=> *OPCVM et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPCVM dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est supérieure à trois mois sont évalués jusqu'à leur échéance au taux de marché, majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice », en linéarisant, sur la durée de vie restant à courir, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement. (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.



Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	0,35% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1,50% maximum TTC
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Entre 13 à 156 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Néant	Néant

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

Changements intervenus :

22/01/2021: Changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS) ;

11/02/2021: Mise à jour annuelle ;

10/03/2021: SFDR + Mise à jour frais courants ;

11/10/2021: Souscripteurs concernés ;

29/11/2021: Mise à jour dénominations sociales.

Changement à intervenir : Néant.

exercice annuel

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation pure du résultat net et des plus-values-nettes réalisées.

évolutionactif net

	31.12.2021	31.12.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	72 330 882,84	81 173 690,38
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 080 588,50	-7 825 322,72
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 553 984,79	4 495 501,58
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-62 550,05	-800 829,15
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 681 751,81	1 733 296,02
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 470 918,33	-1 660 471,18
Frais de transaction	-21 666,48	-21 064,01
Différences de change	239 123,41	-733 640,22
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 320 760,70	-4 059 196,24
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	14 688 747,25	9 367 986,55
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	9 367 986,55	13 427 182,79
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-64 962,85	104 972,37
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-14 246,84	50 716,01
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	50 716,01	-54 256,36
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-67 677,12	-76 053,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	77 358 140,22	72 330 882,84

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	30 305 415,15	2 996 353,68	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 319 734,75
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	30 305 415,15	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 319 734,75	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	30 305 415,15

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	SEK	NOK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	3 005 011,96	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	150 501,23	1 495 177,90	1 552 445,28	1 542 158,49
Comptes financiers	117 252,16	-	-	1 645,62
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	3 057 578,34	1 494 575,09	-	1 512 650,29
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	11 175 693,75	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	11 000 262,05
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	4 589 781,67
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	6 091 667,45
Autres Créances :	
Dépôts de garantie (versés)	318 812,93
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	10 771 175,63
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	6 064 803,72
Montant total négocié des Achats à terme de devises	4 682 987,26
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	22 716,15
Débiteurs et créditeurs divers	668,50
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	-	-	26 973	5 080 588,50
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,35
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	58 777 990,59
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-63 483,66	-66 592,70
Total	-63 483,66	-66 592,70
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-63 483,66	-66 592,70
Total	-63 483,66	-66 592,70
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.12.2021	31.12.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 648 940,74	2 712 382,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 648 940,74	2 712 382,78
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	4 648 940,74	2 712 382,78
Total	4 648 940,74	2 712 382,78
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017
Actif net	77 358 140,22	72 330 882,84	81 173 690,38	67 481 833,63	81 224 549,84
Nombre de parts en circulation	379 770,94	406 743,94	454 711,94	454 711,94	465 843
Valeur liquidative	203,69	177,82	178,51	148,4	174,36
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	12,07	6,50	4,33	1,12	3,87

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 22 mai 2012.

inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
FR0007485263	AVIVA ACTIONS FRANCE	PROPRE	7 893,00	7 481 853,63	EUR	9,67
FR0007385000	AVIVA FRANCE OPPORTUNITES	PROPRE	29 437,00	13 947 250,60	EUR	18,03
FR0010645325	AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	PROPRE	0,4918	725 916,23	EUR	0,94
LU1985004966	AVIVA INVESTORS CLIMATE TRANSITION EUROPEAN EQUITY FUND	PROPRE	2 469,00	3 807 451,57	EUR	4,92
FR0010730630	AVIVA INVESTORS INFLATION EURO	PROPRE	274,00	405 429,58	EUR	0,52
LU1184721444	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	PROPRE	4 256,134	3 767 880,10	EUR	4,87
LU2185864571	AVIVA INVESTORS SICAV GLOBAL INVEST GRADE CORPORAT BOND FUND	PROPRE	6 966,00	7 157 719,65	EUR	9,25
LU1225026605	AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	PROPRE	812,00	846 702,28	EUR	1,09
FR0000014276	AVIVA OBLIRÉA	PROPRE	58 860,00	6 299 785,80	EUR	8,14
FR0000014268	AVIVA VALEURS FRANÇAISES	PROPRE	172 643,00	14 338 001,15	EUR	18,53
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	PROPRE	8 216,00	2 051 042,24	EUR	2,65
IE00B7J7TB45	ISHARES GLOBAL CORPORATE BOND UCITS ETF	PROPRE	24 211,00	2 209 980,08	EUR	2,86
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	588 135,00	3 005 011,96	USD	3,88
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	917 760,00	6 591 352,32	EUR	8,52
FR0007052782	LYXOR CAC 40 DR UCITS ETF FCP	PROPRE	45 010,00	3 163 289,30	EUR	4,09
Total O.P.C.V.M.				75 798 666,49		97,98
Total Valeurs mobilières				75 798 666,49		97,98
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SPX2203P-09	SPX/202203/P/4300.	PROPRE	-3,00	-12 029,55	USD	-0,02
SPX2203PR20	SPX/202203/P/4575.	PROPRE	3,00	22 682,03	USD	0,03
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				10 652,48		0,01
Total Options				10 652,48		0,01
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	-11 065,80	-11 065,80	EUR	-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	APPEL MARGE USD	PROPRE	23 319,63	20 506,18	USD	0,03
Total APPELS DE MARGES				9 440,38		0,01
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-668,50	-668,50	EUR	-0,00
Total AUTRES				-668,50		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE AUD SGP	PROPRE	758,30	484,80	AUD	0,00
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	541,86	522,96	CHF	0,00
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	1 200 836,97	1 200 836,97	EUR	1,55
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	534,34	636,42	GBP	0,00
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	188,00	1,44	JPY	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	133 339,16	117 252,16	USD	0,15
Total BANQUE OU ATTENTE				1 319 734,75		1,71
DEPOSIT DE GARANTIE						
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	171 150,00	150 501,23	USD	0,19
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	168 311,70	168 311,70	EUR	0,22
Total DEPOSIT DE GARANTIE				318 812,93		0,41
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-22 716,15	-22 716,15	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-22 716,15		-0,03
Total Liquidités				1 624 603,41		2,10
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG180322	EURO STOXX 0322	PROPRE	27,00	32 872,50	EUR	0,04
ES180322	S&P 500 EMI 0322	INTRAD	6,00	-7 262,11	USD	-0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				25 610,39		0,03
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE100322	EURO BOBL 0322	PROPRE	57,00	-56 200,00	EUR	-0,07
RX100322	EURO BUND 0322	PROPRE	49,00	-141 530,00	EUR	-0,18
UB100322	EURO BUXL 0322	PROPRE	-18,00	175 923,33	EUR	0,23
TY310322	US 10 YR NOTE F 0322	PROPRE	-20,00	-1 483,91	USD	-0,00
FV050422	US 5 YR NOT 0422	PROPRE	-78,00	-11 760,11	USD	-0,02
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-35 050,69		-0,05
Total Futures				-9 440,30		-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Change a terme</i>						
<i>Change a terme</i>						
	OACT 220125 AUD/EUR	RECU	2 413 000,00	1 542 158,49	AUD	1,99
	OACT 220125 AUD/EUR	VERSE	-1 554 067,11	-1 554 067,11	EUR	-2,01
	OACT 220126 SEK/EUR	RECU	15 393 000,00	1 495 177,90	SEK	1,93
	OACT 220126 SEK/EUR	VERSE	-1 530 682,26	-1 530 682,26	EUR	-1,98
	OVCT 220125 NZD/EUR	RECU	1 546 664,37	1 546 664,37	EUR	2,00
	OVCT 220125 NZD/EUR	VERSE	-2 515 000,00	-1 512 650,29	NZD	-1,96
	OVCT 220126 USD/EUR	RECU	764 603,26	764 603,26	EUR	0,99
	OVCT 220126 USD/EUR	VERSE	-861 000,00	-756 655,65	USD	-0,98
<i>Total Change a terme</i>				-5 451,29		-0,01
	OACT 220126 NOK/EUR	RECU	15 592 000,00	1 552 445,28	NOK	2,01
	OACT 220126 NOK/EUR	VERSE	-1 598 237,89	-1 598 237,89	EUR	-2,07
	OVCT 220126 SEK/EUR	RECU	1 537 162,65	1 537 162,65	EUR	1,99
	OVCT 220126 SEK/EUR	VERSE	-15 393 000,00	-1 494 575,09	SEK	-1,93
	OVCT 220126 USD/EUR	RECU	2 243 237,17	2 243 237,17	EUR	2,90
	OVCT 220126 USD/EUR	VERSE	-2 618 000,00	-2 300 922,69	USD	-2,97
<i>Total Change a terme</i>				-66 341,86		-0,09
Total AVIVA PERFORMANCE DIVERSIFIE				77 358 140,22		100,00